



## CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

En application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales, et à la suite du renouvellement général du Conseil municipal issu des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, vous êtes convoqués à la séance d'installation du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Dimanche 29 Mars 2026**  
**À 10h30**  
**Salle du Conseil Municipal**

La séance sera présidée par le doyen d'âge des conseillers municipaux jusqu'à l'élection du maire.

### L'ordre du jour sera le suivant :

1. Installation du Conseil Municipal et élection du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints au Maire
3. Élection des adjoints au maire
4. Lecture de la Charte de l'Elu local
5. Approbation des procès-verbaux du 05 mars 2026 et 10 mars 2026
6. Délégations de pouvoir du Conseil Municipal à Monsieur le Maire, articles L.2122-22 et 2122-13 du CGCT
7. Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
8. Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de ma considération distinguée.

En mairie, le 25 Mars 2026

Le Maire,  
Marie-Laure TORTOSA



---

## POUVOIR

Je soussigné \_\_\_\_\_ donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 29/03/2026
  - de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents